



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE L'ISÈRE

For : 1/025

COMMANDE DE MATÉRIEL DE PROTECTION DES CULTURES

N° UG :

ACCA ou CP (ayant pris le contrat de service de la FDCI) :

Nom Prénom :

Adresse de livraison :

Tel fixe :/...../...../...../.....

Tel port :/...../...../...../.....

MATÉRIEL SOUHAITÉ	NOMBRE	Prix indicatif TTC *
Poste sur pile sèche 9V (première pile fournie)		187.82 €
Poste sur batterie 12V (batterie non fournie)		164.40 €
Poste sur secteur + prise de terre		146.52 €
Poste solaire (batterie non fournie)		285.60 €
Bobines de fil (500 m)		25.32 €
Piquets (70 cm)		1.26 €
Panneau solaire seul		121.20 €
Câble acier 500 M		31.20 €

*tarif unitaire 2018 pouvant évoluer

Fait à le

Signature

NB : Le matériel correspondant sera facturé par la FDCI au détenteur du droit de chasse 30% de son prix réel, après livraison (**ne pas joindre de chèque au bon de commande**). Le fournisseur prendra directement contact avec le détenteur pour la livraison.

Document à renvoyer à la FDCI – Service comptabilité
(laurence.jhistry@chasse38.com)

2, allée de Palestine – CS 90018 – 38610 GIERES - Tél. 04-76-62-97-78 - Fax : 04-76-62-23-04
Email : fdc38@chasse38.com Web : www.chasse38.com
Association agréée au titre de l'article 40 de la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature